VALIDE PAR LE COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE
le 11 janvier 2012

Destinataires :
Membres du comité directeur de la ligue NPC d'Escrime
(Voir liste des présents)

Objet : Comité directeur du 10 Octobre 2011.

Liste des présents (18 élus) :

Nom	Prénom	Présent (11)	Absent excusé (7)	Absent non excusé	Observation
ALAVOINE	Bastien	X			
ALY	Jean Marc		X		
BERTOUT	Antoine		X		
BLOT	Gérard		X		
BONY	Marc		X		
CASTANET	Yannick		X		
DAMYLKOW	Flore		X		
DEWASMES	Alain	X			
FAUQUEMBERGUE	Claude	X			
FENAUX	Sylvie	X			
FLAMENT	Didier	X			
MEIRELES (GLASSET)	Fabienne	X			
HANICOTTE	Hervé	X			
HANICOTTE	Olivier	X			
MARTIN-BOUYER	Luck	X			
PERDU	Christian	X			
REGNIEZ	Nicolas	X			
VERMANDEL	Sébastien		X		
Participants non élus (6 présents)					
VERBRACKEL	Cyril	X			CTS
BOULANGER	Jean Loup	X			CTN
SOURIS	Sébastien	X			Directeur ERFEC
LAURENT	Emilie	X			Directrice Administrative
FORTUNA	Nicolas	X			ATR
BEAUMONT	Elisabeth	X			Club USOBL

Correspondance : Maison du Sport, Ligue d'Escrime Nord-Pas de Calais
367, rue Jules Guesde 59650 Villeneuve d'Ascq
Tel : 06.62.34.59.62 / Mail : chtiescrime@free.fr

Début de séance	:	19H30
Fin de séance	:	23H30
Effectif théorique	:	25 membres dont 6 féminines
Membres élus	:	18 dont 3 féminines
Effectif présent	:	11 élus + 6 non élus

==========

Ordre du jour :

1) Validation du Compte-rendu du 27 juin 2011,

2) Reversement de 1€/licence/Comités Départementaux saison 2010/2011,

3) Plan de développement

4) Action en faveur du Haut Niveau

5) Résultats JNA

6) Divers

7) Salaires des cadres de la Ligue

Compte rendu du 10 octobre 2011 :

- **Validation du Compte rendu du 27 juin 2011:**

Validé à l'unanimité

- **Reversement de 1€/licence/Comités Départementaux saison 2010/2011:**

La ligue doit reverser 1€ par licenciés aux comités départementaux (voir PV du 10/10/10)
Soit 1715€ pour le nord et 556€ pour le Pas de Calais

Adopté

- **Plan de développement:**

➢ Action sabre

Suivant la convention signée entre les clubs et la ligue, le prêt de matériel est assujetti à la participation aux épreuves régionales
Pour les clubs dotés en matériel enfant : pas de problèmes : bonne participation
Pour les clubs dotés en matériel adulte : le club de Cambrai sera mis en garde pour non-participation aux épreuves

Reconduction pour tous avec mis en garde pour Cambrai : adopté

➢ Action santé

Les 8 clubs dotés en matériel vont recevoir un compte rendu à renvoyer pour le 31/12/2011

Pour l'année 2012 si les subventions sont identiques la ligue prévoit

1. Intervention d'un kinésithérapeute pour les stages ERFEC
2. Achat de 2 pistes rouleaux pour les épreuves handisport (déficit visuel)
3. La fourniture d'une trousse médicale pour chaque club afin de répondre aux exigences de premiers soins dans une salle d'armes ainsi qu'une « fiche conseil » sur l'utilisation des produits, et de l'attitude à adopter selon les différentes situations.
4. L'escrime Santé et la sensibilisation des différents publics :

La Ligue se propose d'aider les clubs dans le développement de l'escrime dans les structures comme les I.M.E. (Instituts Médicaux Educatifs) les I.E.M. (instituts d'Education Motrice), les maisons de repos, les maisons de retraites.

Sur présentation d'un projet complet : actions détaillées, projet pédagogique, financier, structure d'intervention, l'achat de matériel adapté au projet sera proposée.
Seuls les clubs n'ayant pas fait de demande en 2011 sur ce thème pourront en bénéficier.

➢ Action épée

Suivant la convention signée entre les clubs et la ligue, le prêt de matériel est assujetti à 8 participations aux épreuves régionales

Les tenues sont arrivées dans les clubs à partir de février
Suivant les décomptes de participation relevées sur les classements régionaux il apparait que :

Pour Cambrai, Henin Beaumont, Dunkerque : la participation est insuffisante
Pour le LUC : pas de participation
Pour Douai : participation très juste

Débat
A-t-on pris contact avec le LUC
Le LUC doit –il rendre son matériel en totalité

Dunkerque, Douai, Henin et Cambrai doivent ils rendre la totalité du matériel ou la moitié

Vote pour la règle stricte NON : 8

Pour aménagement de la règle comme suit

Douai : mise en garde
Dunkerque, Henin, Cambrai : on reprend 4 tenues
LUC Escrime : on reprend 8 tenues

Pour les tenues récupérées, la décision de dotation à d'autres clubs sera prise ultérieurement.

- Action ERFEC

Cela suit son cours

- Action artistique

Il faut trouver une autre formule
Le stage auprès des maitres d'armes est non porteur (manque de temps)
Cette année concurrence d'un autre stage
Inscrire le stage ligue sur les forums spécialisés
Marc et Nicolas se propose d'aider l'équipe technique

- Structuration des clubs

Cette action sera orientée sur le développement de la pratique du fleuret et notamment envers de la filière H2016 et le passage à la catégorie cadet.

Dossier pour le 31/12/2011

- **Action en faveur du haut niveau**

Sur proposition du CTS, la ligue apportera un soutien financier à nos trois sportifs de la région
En payant la carte SNCF 12/25 (copie carte)
En participant à hauteur du tarif SNCF moyen au remboursement de 10 allers retours du pole au NPDC (Sur justificatifs : originaux des billets)
C'est une opportunité pour ces jeunes de revenir dans leur famille et dans leur club d'origine régulièrement

Proposition adopté à l'unanimité

- **Résultats de la JNA**

62 inscrits
22% de réussite
Il faut interpeller les clubs pour renforcer la formation avant les JNA
On peut proposer une demi-journée de formation juste avant les JNA
Inciter les jeunes à participer aux formations mise en place par les CD59 et CD62
Rappel : les référents sont essentiellement les candidats à l'arbitrage national

- **Divers**

➢ Membres du comité directeur

Démission d'Hervé Rohart
Nous sommes donc 18 élus
Mme Beaumont du club de Bruay la Buissière souhaite intégrer le comité directeur à la prochaine AG
Elle assistera aux réunions mais ne pourra voter jusque cette date

➢ Marquage des tenues

La nouvelle règlementation impose des nouveaux marquages sur les tenues, différents suivant les catégories et compétitions
Cela représente un cout important pour les clubs et les pratiquants
Peut –on réfléchir à un don ou un prêt de tenues par la ligue notamment pour la fête des jeunes

➢ Interdiction du surclasse ment des poussins à pupilles pour toutes les armes

Cela va provoquer un grand manque de tireurs sur le circuit
Cette mesure a été annoncée après la première compétition (colère de certains parents et tireurs)

Décision : Diffusion des calendriers départementaux (59 &62) dont les compétitions seront ouvertes aux licenciés de la région.

➢ Partenariat avec Léon Paul

Cette année partenariat avec Léon Paul pour un montant de 7318€ par une dotation en lots pour 2 circuits seniors, 3 circuits juniors et l'achat de tee-shirt pout les masters

- **Evolution des salaires des cadres de la ligue**

Le bureau du comité qui s'est réuni le 4 octobre dernier a examiné la demande de Maitre Sébastien SOURIS de passer du groupe 5 au groupe 6.
Ils ont décidé de faire aussi évoluer les autres cadres l'un n'allant pas sans les autres
Après réflexion ils ont donc décidé de proposer au comité directeur les modifications suivantes :
Emilie LAURENT : Passage du groupe 5 à 6,
Sébastien SOURIS : Augmentation de salaire (environ 150€),
Nicolas FORTUNA : application de la prime en fonction des contrats qu'il a effectué.

Apres exposition de ces propositions, Maitre Sébastien SOURIS tient à rappeler que à son embauche on lui avait promis verbalement qu'il rentrerai à l'ERFEC au niveau 5 et que après 2 ans il passerait au groupe 6 ; voilà l'objet de sa demande . Il est très content pour ces collègues mais très surpris de ne pas obtenir cette augmentation. Il pense avoir rempli ses objectifs : obtenir le BE2 et développer l'ERFEC

Maitre Cyril VERBRACKEL précise que cette année il ne pourra être à 100% à l'ERFEC étant en formation une semaine sur quatre et manquant encore d'expérience

Le président rappelle les incertitudes sur la pérennité de l'ERFEC,
Sur une évolution des salaires en fonction de l'ancienneté : Émilie a 10 ans d'ancienneté et Sébastien 2 ans.
Il s'engage à faire évoluer Sébastien l'année prochaine
Il rappelle que :
Le coordonnateur est le CTS
Les fiches d'heures passent par Émilie pour plus de facilité
Chacun des cadres a un poste bien défini et diffèrent ; aucun n'étant le supérieur de l'autre

Emilie, Sébastien et Nicolas sortent de la salle

Il faut définir exactement les postes et les taches qui s'y rapportent.
Si on évolue, passant du groupe 5 à 6, quelles sont les compétences nouvelles que l'on a acquises et qui nécessitent cette évolution de grille ?
Demander les fiches de poste à Emilie et Sébastien
Mettre en place une commission pour les étudier

Il est proposé au vote la décision suivante :
Maintien au groupe 5 pour Emilie et Sébastien avec augmentation échelonné du salaire
Pour Nicolas, prime en fonction des résultats
10 votants 6 pour, 1 contre, 3 abstentions

Fin de la réunion à 23h30

Prochaine réunion : Comité Directeur le 11 janvier 2012